

Communiqué de presse

Paris, le 18 mai 2021

Semaine européenne de la vaccination du 17 au 21 mai 2021 : Une forte adhésion des français à la vaccination, enjeu majeur de santé publique

Le ministère des Solidarités et de la Santé lance la semaine européenne de la vaccination (SEV), qui se déroulera du 17 au 21 mai 2021 avec le slogan : « Prévenir, protéger, vacciner ». La Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) est un moment fort de l'année pour promouvoir la vaccination. Cet événement est coordonné au niveau national par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France et piloté en région par les Agences Régionales de Santé (ARS).

A cette occasion, Santé publique France publie dans son Bulletin de santé publique (BSP), les données relatives aux couvertures vaccinales ainsi que les données du Baromètre santé 2020 relatif à l'adhésion vaccinale. La crise sanitaire exceptionnelle liée à l'épidémie de COVID-19, ne doit pas faire oublier l'importance des autres vaccinations pour préserver la santé de tous. La vaccination représente un enjeu majeur de santé publique et demeure le moyen de prévention le plus efficace pour se protéger contre certaines infections graves.

En 2020, 80% des personnes interrogées déclarent être favorables à la vaccination en général, résultat significativement plus élevé que ceux obtenus les années précédentes (73,9% en 2019 notamment). Les avis « très favorables » sont partagés par plus d'un tiers des répondants, ce qui n'avait jamais été observé depuis le début des années 2000.

Des couvertures vaccinales en augmentation

La nécessité d'enrayer les maladies infectieuses a incité les pouvoirs publics à faire de l'amélioration des couvertures vaccinales une priorité de santé publique et à étendre l'obligation vaccinale chez les enfants de moins de 2 ans. **Un peu plus de trois ans après l'extension de l'obligation vaccinale, Santé publique France publie une mise à jour des indicateurs d'impact de cette extension.**

L'augmentation du recours à la vaccination chez les nourrissons pour lesquels s'applique l'obligation vaccinale se poursuit :

- **La couverture vaccinale du vaccin hexavalent 3 doses** (DTP, Coqueluche, *Haemophilus influenzae b* (*Hib*) et Hépatite B) a augmenté de **+ 6,4 points** chez les enfants âgés de 21 mois et nés au premier trimestre 2019 (90.5%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés au premier trimestre 2017 (84.1%)
- **La couverture vaccinale du vaccin contre le pneumocoque** a augmenté de **1.7 points** chez les enfants âgés de 21 mois et nés au premier trimestre 2019 (91%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés au premier trimestre 2017 (89.3%).

- **La couverture vaccinale du vaccin contre le méningocoque C 1 dose** a augmenté de **12.2 points** chez les enfants âgés de 8 mois et nés au premier trimestre 2020 (88%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés au premier trimestre 2018 (75.8%)
- **La couverture vaccinale du vaccin contre le méningocoque C 2 doses** a augmenté de **9.2 points** chez les enfants âgés de 21 mois et nés au premier trimestre 2019 (90.2%) par rapport à celle estimée chez les enfants, au même âge, nés au premier trimestre 2017 (81%).

Chez les enfants et adolescents nés avant l'entrée en application de la loi, Santé publique France constate une augmentation des couvertures vaccinales :

- **+ 5,7 points pour 1^{ère} dose du vaccin HPV chez les jeunes filles de 15 ans nées en 2005 (40,7%)** en comparaison avec celle des jeunes filles nées en 2004 (34,9%)
- **Augmentation de la couverture vaccinale du rattrapage de la vaccination contre le méningocoque C dans toutes les tranches d'âges au-delà de 2 ans**

L'extension de l'obligation vaccinale a permis d'améliorer significativement chez les nourrissons de moins de deux ans la couverture vaccinale, notamment contre les méningites C et la rougeole mais celles-ci doivent être particulièrement soutenues pour atteindre l'objectif de 95 % fixé par l'OMS.

Les professionnels de santé sont plus nombreux à se former à la promotion de la vaccination

Toutes professions libérales confondues, les inscriptions aux actions de promotion de la vaccination ont augmenté de 54,8% au premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020. Le calendrier des vaccinations 2021 à destination des professionnels de santé est disponible sur le [site du ministère des Solidarités et de la Santé](#).

La couverture vaccinale contre la COVID-19 continue également sa progression

Considérée comme un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la vaccination permet de réduire significativement les formes graves et la mortalité due au virus. La campagne vaccinale a débuté fin décembre 2020 et sera élargie à toute la population majeure à compter du 15 juin 2021.

Au 17 mai 2021 :

- **Plus de 20 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19 et plus de 8 millions de personnes sont complètement vaccinées, soit respectivement 30,8% et 13,4% de la population en France**

D'après les résultats de [l'enquête CoviPrev](#) (vague 23, 21-23 avril), publiés dans [le point épidémiologique du 6 mai 2021](#), **plus de la moitié des personnes interrogées non vaccinées (56%) répondaient vouloir certainement ou probablement se faire vacciner contre la Covid-19**. Ce pourcentage est stable depuis février. Les personnes les plus âgées sont plus enclines à vouloir se faire vacciner (63%). **La proportion des jeunes de 18-24 ans ayant l'intention de se faire vacciner a quant à elle fortement augmenté entre mars (36%) et avril (55%).**

La Semaine européenne de la vaccination est l'occasion de rappeler à tous que la vaccination est le moyen de prévention le plus efficace et le plus sûr contre de nombreuses maladies infectieuses potentiellement graves telles que les méningites à méningocoque, la rougeole, la coqueluche et le tétanos.

Par ailleurs, **seule une vaccination de masse contre la Covid-19 permettrait d'atteindre rapidement une immunité collective susceptible d'influencer très favorablement la dynamique de l'épidémie et de prévenir la saturation du système de santé.**

Vaccination-info-service.fr : un site de référence accessible à tous les publics

Le site institutionnel de référence sur la vaccination, [Vaccination-info-service](https://www.vaccination-info-service.fr), permet à chacun d'accéder à des informations factuelles, pratiques et scientifiques sur la vaccination aux différents âges de la vie, avec des focus par maladie et des ressources vers des contenus fiables. Régulièrement actualisé et enrichi, l'[espace dédié à la vaccination contre la COVID-19](https://www.vaccination-info-service.fr/la-vaccination-contre-la-covid-19) tente lui aussi de répondre au plus grand nombre de questions à travers différentes rubriques : « Qui doit se faire vacciner et pourquoi ? », « Efficacité et impact », « principales contre-indications »... Le site dispose également d'un « Espace Pro », spécialement conçu pour les professionnels de santé, acteurs essentiels de la vaccination. Pour mieux connaître l'action de Santé publique France dans la vaccination contre la COVID-19 : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/vaccination-contre-la-covid-19>

Contacts presse

Direction générale de la Santé

01 40 56 84 00 – presse-dgs@sante.gouv.fr

www.solidarites-sante.gouv.fr

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48

Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur

